



A. E. E. Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

CONSEIL INTERCOMMUNAL
SEANCE DU MERCREDI 1^{ER} MAI 2019, 20H00
Bo Resto – Crassier

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du 1^{er} mai 2019, le Conseil Intercommunal de l'AEE a pris la décision suivante :

1. Préavis n°13 – Législature 2016 – 2021
Comptes 2018

Le Conseil Intercommunal a approuvé le préavis n°13 / Législature 2016 – 2021 relatif aux comptes 2018, tel que présenté.

Cette décision n'est pas soumise à référendum.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le Président
Jacques Mühlemann

La Secrétaire
Valérie Suhajda

Crassier, le 1^{er} mai 2019